

ACP Day 2019
HCC ACP CoP Social Media Tweets

Mots-clics

- #ParlonsenOnt
- #JournéePPSON2019

Messages clés pour l'Ontario :

1. Parlons-en! Décrivez vos désirs à votre mandataire spécial, parce qu'ils sont très importants! Pour plus de détails, visitez <http://www.planificationprealable.ca/>
2. S'il vous arrive de vous blesser si gravement que vous ne pourrez pas prendre de décisions sur les soins à recevoir, savez-vous qui le décidera pour vous? Informez-vous à <http://www.planificationprealable.ca/>
3. Notre vie peut se retourner en un instant. Il pourrait vous arriver de ne plus pouvoir prendre de décisions sur les soins que vous recevrez. Il est important de vous préparer à une telle situation. Pour plus de détails, visitez <http://www.planificationprealable.ca/>
4. Nous ne savons pas ce que demain nous réserve. Il est important de vous préparer pour le jour où vous ne pourrez peut-être plus prendre de décisions sur les soins médicaux et personnels que vous recevrez. Pour plus de détails, visitez <http://www.planificationprealable.ca/>
5. Si vous ne pouvez plus prendre de décisions sur les soins médicaux et personnels que vous recevrez, votre mandataire spécial le fera en votre nom. Informez-vous à <http://www.planificationprealable.ca/>
6. Saviez-vous que la loi de l'Ontario affecte un mandataire spécial À CHACUN DES CITOYENS, même à ceux qui n'ont pas désigné de mandataire spécial? Il est important que vous sachiez qui serait votre mandataire spécial et que vous lui décriviez vos désirs. Pour plus d'information, visitez <http://www.planificationprealable.ca/resource/manuels/>
7. Vous ne voulez pas que la personne que la loi désigne soit votre mandataire spécial? Vous pouvez désigner quelqu'un d'autre en préparant une Procuration relative au soin de la personne. Pour plus d'information, visitez <http://www.planificationprealable.ca/resource/manuels/>
8. Préparez votre mandataire spécial à prendre des décisions sur vos soins médicaux et personnels en lui décrivant vos désirs, vos valeurs et vos croyances. Pour plus de détails, visitez <http://www.planificationprealable.ca/>
9. La planification préalable des soins vous permet de confirmer la personne que vous désignez comme mandataire spécial et de lui décrire vos désirs pour qu'elle sache quelles décisions prendre si vous ne pouvez plus décider des soins